



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Dette

L'OCDE appelle à augmenter la fiscalité sur le patrimoine

Devant le creusement des dettes publiques à travers la planète, l'OCDE appelle à augmenter la fiscalité sur le patrimoine parmi plusieurs recommandations, ... • (Page 08)

France

Les fermetures d'usines progressent plus que les ouvertures

Les annonces de cessations d'activité dans l'industrie et l'énergie ont progressé plus vite que celles des ouvertures ... • (Page 08)

Millennium Challenge Corporation (MCC) • (Page 03)

Le Togo prêt pour la mise en œuvre du programme Compact



Session du parlement de la CEDEAO à Lomé • (Page 04)

Budget 2025-2027 et défis sécuritaires au menu

Togo

Bientôt une collaboration avec OpenAI

Cina Lawson, Ministre de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale du Togo, a révélé un partenariat à venir avec OpenAI et le Center for Effective ... • (Page 02)

Opinion

Libérer le potentiel de l'IA pour tous

Comme la machine à vapeur et l'électricité, l'intelligence artificielle est une technologie transformatrice et fondamentale. Si elle est ... • (Pages 05)

Développement équitable

Le Bénin, pionnier de la fiscalité mondiale

Le Bénin marque un tournant majeur dans la lutte contre l'évasion fiscale internationale ! Sous la conduite de Romuald Wadagni, Ministre ... • (Page 06)

Togo

« Le livre du mois » pour promouvoir la littérature

Dans le cadre des activités de promotion de la littérature togolaise, le ministère de la communication, des médias et de la culture, à travers la direction des ... • (Page 11)



A L'ARRIÈRE DE LA BOX



SMS CANALBOX-TG

RETROUVEZ LA NOUVELLE RÉFÉRENCE DE VOTRE BOX POUR VOUS RÉABONNER ET INTRODUIRE VOS REQUÊTES COMMERCIALES

CANALBOX
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

Togo

Bientôt une collaboration avec OpenAI

Cina Lawson, Ministre de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale du Togo, a révélé un partenariat à venir avec OpenAI et le Center for Effective Global Action. Ce projet ambitieux, annoncé en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, vise à créer un Data Lab pour transformer des secteurs clés tels que l'éducation, la santé et l'agriculture au Togo.

• Joël Yanclo

Le 24 septembre 2024, à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGA24), Cina Lawson, Ministre togolaise de l'Économie Numérique, a fait une annonce majeure. Lors d'un panel organisé par Sam Altman, PDG d'OpenAI, et en présence de figures influentes comme David Miliband, Isobel Coleman de l'USAID et Thomas Davin de l'UNICEF, Mme Lawson a dévoilé une initiative visant à établir un Data Lab au Togo. Ce projet, en partenariat avec OpenAI et le Center for Effective Global Action, a pour objectif de révolutionner plusieurs secteurs clés de la société togolaise, en utilisant les données et l'intelligence artificielle pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Mme Lawson a exprimé son enthousiasme quant à ce partenariat stratégique. Selon elle, le Data Lab sera un "catalyseur de changement" et fournira des solutions concrètes basées sur des analyses de données, contribuant à la prise de décisions éclairées et à l'élaboration de politiques publiques efficaces. Cette initiative s'inscrit dans la vision globale du Togo, qui aspire à devenir un leader en matière de transformation numérique en Afrique. Ce partenariat entre le Togo, OpenAI, et le Center for Effective Global Action représente un tournant décisif dans la trajectoire numérique du pays.



En plaçant la technologie et l'innovation au cœur de ses priorités, le Togo adopte une approche proactive pour relever les défis auxquels il est confronté dans des domaines comme l'éducation, la santé et l'agriculture. Le Data Lab se présente comme une plateforme cruciale pour accélérer cette transformation, en exploitant l'intelligence artificielle pour générer des analyses approfondies et ainsi mieux orienter les politiques publiques. L'importance de ce projet réside dans son potentiel à générer des impacts concrets et durables. Par exemple, dans le domaine de l'éducation, l'analyse des données pourrait aider à identifier les zones où les efforts doivent être intensifiés pour améliorer la qualité de l'enseignement et l'accès à celui-ci. Dans le secteur de la santé, les informations recueillies pourront aider à mieux comprendre les défis sanitaires et à mettre en place des programmes de prévention plus efficaces. Enfin, en agriculture, le Data Lab permettra une meilleure gestion des ressources naturelles et l'optimisation des chaînes

de production, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire. La participation de Cina Lawson à ce panel lors de l'UNGA24 illustre l'engagement du Togo à s'inscrire dans une dynamique de collaboration internationale pour promouvoir l'innovation et le développement durable. En tant que figure de proue de la transformation digitale du pays, Mme Lawson a constamment plaidé pour l'utilisation des technologies de pointe pour accélérer la modernisation du Togo. Le projet du Data Lab n'est pas seulement un symbole de cette ambition, mais également un modèle de la manière dont la collaboration entre des gouvernements, des organisations internationales et des acteurs technologiques peut générer des solutions innovantes aux problèmes pressants des pays en développement. L'association avec OpenAI, une organisation à la pointe de la recherche en intelligence artificielle, témoigne de la volonté du Togo de se positionner à l'avant-garde de la révolution numérique en Afrique.

AUX DECIDEURS ...

Agences de notation et l'Afrique

L'agence de notation Fitch a récemment averti que la propagation rapide du virus MPOX en Afrique subsaharienne pourrait s'ajouter aux pressions budgétaires que subissent déjà de nombreux pays de la région.

Les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies et l'Organisation mondiale de la santé ont déclaré que la dernière épidémie de MPOX en Afrique constituait une urgence sanitaire. Une épidémie en République démocratique du Congo s'est propagée aux pays voisins.

Sept pays notés par Fitch – le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Nigéria, le Rwanda, l'Afrique du Sud et l'Ouganda – ont confirmé des cas de mpoX.

Fitch a mis en garde les investisseurs contre une possible sous-déclaration des cas de MPOX et contre le fait que l'épidémie pourrait s'accélérer, augmentant ainsi la perspective d'une pression accrue sur les finances publiques.

D'après les recherches de Misheck Mutize, Chercheur postdoctoral, Graduate School of Business (GSB), Université du Cap, sur les agences de notation au cours des dix dernières années, il existe des biais évidents dans la manière dont elles évaluent le risque souverain africain. La déclaration de Fitch peut être considérée comme un autre exemple d'agence de notation qui considère les événements en Afrique à travers un prisme plus négatif que celui qu'elle utilise pour les pays occidentaux.

Plusieurs études ont mis en évidence l'existence de préjugés chez les agences de notation, qui surestiment certains facteurs de risque sur le continent.

Une analyse comparative de 30 pays d'Afrique et d'autres régions du monde met en évidence un manque d'uniformité dans l'application des indicateurs économiques dans les notations. C'est ce qui explique la décision de l'Union africaine d'adopter une déclaration sur la création d'une agence africaine de notation de crédit.

Mais certains analystes de notation ont pris la défense des agences de notation, affirmant qu'elles ne sont pas partiales à l'encontre des pays africains.

Les agences de notation, pour leur part, assurent que leurs méthodes sont objectives. Un article récent de l'agence de presse Reuters affirme qu'aucune étude n'a démontré l'existence d'un biais statistique dans les notations à l'encontre de l'Afrique.

La plupart des analystes de notation sont basés en Europe, en Asie et aux États-Unis. Parmi les trois plus grandes agences, Standard & Poor's et Moody's ont chacune un bureau en Afrique du Sud. Elles comptent au total cinq à dix analystes qui couvrent environ 25 États, entreprises et sous-États. Fitch Ratings a fermé son seul bureau en Afrique en 2015.

Cela soulève des questions sur la charge de travail des analystes et sur l'exactitude de leurs notations. Les analystes de notation basés à l'étranger visitent les pays qu'ils notent pendant un maximum de deux semaines par an.

Les analystes n'ont pas assez de temps pour comprendre et évaluer correctement les facteurs de risque. Des consultations inadéquates et des visites de courte durée ont conduit les analystes à fonder leurs évaluations sur des hypothèses pessimistes, des analyses documentaires, des discussions virtuelles et des informations accessibles au public.

Les chercheurs en notation de crédit Patrycja Klusak, Yurtsev Uymaz et Rasha Alsakka ont découvert qu'un lien entre un ministre des Finances européen et un haut dirigeant d'une des trois agences de notation internationales peut influencer favorablement une décision de notation.

Les liens d'un ministre des Finances avec le directeur, un dirigeant ou un analyste senior d'une agence de notation pourraient faire monter la note d'un État souverain de 0,5 à 1,3 cran.

La présence d'un plus grand nombre d'analystes sur le continent et l'élargissement de la portée et de la durée des consultations permettront de remédier à certains biais dans la manière dont les agences de notation évaluent les pays africains. Lorsque les analystes sont déjà basés en Afrique, ils doivent étendre le champ de leurs consultations avec les parties prenantes et passer plus de temps dans les pays qu'ils notent.

L'interprétation des événements et la perception des risques par les analystes locaux seront différentes de celles des analystes étrangers. Cela permettra de répondre en partie aux contestations concernant la partialité et le manque de consultations adéquates dans les notations africaines.

M.T

Image du jour

AFRICAN BUSINESS & SOCIAL RESPONSIBILITY FORUM
Libérer le potentiel RSE des Entreprises Africaines

8^e Édition

02 & 03 OCTOBRE 2024 ABIDJAN

THÈME : EMPREINTES RSE ET PARTIES PRENANTES FAIRE DÉCOLLER LA FUSÉE DE L'AUTONOMISATION



Félix Edoh Kossi AMENOUNVÉ

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BRVM

SPEAKER

LATITUDE MONDE www.africa-businessforpeople.com

Le Togo en chiffres			
Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km ²	21,7 km ²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Millennium Challenge Corporation (MCC)

Le Togo prêt pour la mise en œuvre du programme Compact

Le mardi 25 septembre 2024, le Togo a franchi une étape décisive dans l'élaboration de son programme Compact avec la Millennium Challenge Corporation (MCC).

• Héléne Martelot

Au cours d'un atelier de restitution organisé à Lomé, le secrétaire général du ministère de l'économie et des finances et coordonnateur du programme, Kpoblié Tchasso Akaya a présenté les résultats des études de faisabilité menées durant les douze derniers mois dans les secteurs de l'énergie et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Deux secteurs clés pour l'économie togolaise

Selon M. Akaya, éligible au programme Compact depuis décembre 2022, le Togo a rapidement mis en place un processus rigoureux pour définir des projets concrets dans les deux secteurs retenus. « Dans le secteur de l'énergie, l'objectif est de renforcer le transport de l'énergie à travers des investissements dans les stations de production et les transformateurs, mais aussi de permettre l'électrification des populations encore



non desservies, notamment en milieu rural », indique le coordonnateur tout en affirmant que le programme va apporter également un soutien au fonds d'électrification rurale, facilitant ainsi l'accès à une énergie à des coûts abordables. Dans le secteur des TIC, il souligne que les projets visent à améliorer la connectivité du pays par le déploiement de la fibre optique à grande échelle, et à promouvoir la digitalisation des paiements, accélérant ainsi la croissance économique. « Un autre objectif est de positionner le Togo comme un hub de transformation digitale en Afrique,

notamment en facilitant l'accès aux outils numériques pour la formation et l'éducation », a ajouté M. Akaya.

Un processus accéléré et des résultats concrets

Le secrétaire général a souligné la rapidité avec laquelle ces études ont été menées, ce qui permet au Togo de disposer de projets prêts à être soumis au conseil d'administration du MCC en moins de deux ans. Ce succès, selon lui, est le résultat d'une mobilisation collective des ministères, de la société civile, et du secteur privé, tous impliqués dans ce processus.

« En moins de deux ans, nous avons réussi à formuler des projets concrets dans des secteurs essentiels pour l'avenir du pays. Nous pouvons dire aujourd'hui que le Togo a relevé le défi », a-t-il affirmé. La prochaine étape consiste à finaliser le processus administratif avec une mise en œuvre complète du programme envisagée pour 2025. En plus des investissements matériels, le programme Compact va soutenir également les réformes institutionnelles dans le secteur de l'énergie. « Ce soutien inclura un renforcement des capacités des institutions comme le ministère de l'Énergie, la

compagnie énergie électrique du Togo (CEET), ainsi que l'agence togolaise d'électrification rurale (ATER), afin d'assurer une gestion plus efficace et pérenne du secteur », a laissé entendre M. Akaya. Le Togo a été sélectionné en décembre 2022 pour bénéficier du programme Compact de la Millennium Challenge Corporation (MCC) des Etats-Unis. Cette sélection est le résultat de nombreuses réformes entreprises par le Gouvernement togolais pour améliorer le climat des affaires. A cet effet, la Cellule de Mise en œuvre du programme Compact du Togo

(CMC-MCC Togo) a été mise en place et travaille en étroite collaboration avec la MCC pour élaborer ce programme. Avant cela, le Togo bénéficiait déjà du programme Threshold d'une valeur de 35 millions de dollars. Le programme Compact du Togo se focalise sur les secteurs de l'Énergie et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Le projet énergie couvre la production, le transport, et la distribution, soutenus par des réformes institutionnelles pour améliorer le service et la viabilité financière. Le projet TIC vise à améliorer la connectivité, développer les paiements numériques et établir un hub d'innovation numérique pour former et encadrer les compétences numériques des populations.



Le Togo en chiffres

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services [variation annuelle en %]	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services [variation annuelle en %]	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigeria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100.

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,6 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,5 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dont compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dette publique (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dette extérieure publique (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	8,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	593,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

Session du parlement de la CEDEAO à Lomé

Budget 2025-2027 et défis sécuritaires au menu

La présidente du Parlement de la CEDEAO, Hadja Mémounatou Ibrahima, a prononcé un discours lors de la troisième session extraordinaire du Parlement de la CEDEAO, qui se tient à Lomé, Togo, du 24 septembre au 03 octobre 2024. Cet événement d'importance stratégique met l'accent sur l'adoption du budget pour la période 2025-2027 et la gestion des défis sécuritaires et humanitaires dans la sous-région.

● Vivien Atakpabem

Durant son intervention, Hadja Mémounatou Ibrahima a souligné l'importance de cette session extraordinaire, qui réunit des acteurs clés pour l'examen et l'adoption du projet de budget 2025-2027 du Parlement de la CEDEAO. La présidente a chaleureusement accueilli les délégations présentes et a exprimé sa gratitude à Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République Togolaise, pour son soutien constant à l'institution parlementaire. Elle a aussi reconnu la vision politique du président togolais, notamment dans la promotion des compétences féminines, affirmant que sa nomination à la tête de cette institution reflète cette vision. Le séminaire en pré-lude à cette session vise à renforcer la compréhension des membres sur le mandat du Parlement de la CEDEAO et à leur offrir des outils pour exercer plus efficacement leurs fonctions législatives. Cependant, le cœur de cette session portera sur des sujets critiques : l'adoption du budget et l'examen des réformes nécessaires pour faire face aux multiples crises sécuritaires et humanitaires qui frappent l'Afrique de l'Ouest. Le discours de Hadja Mémounatou Ibrahima s'inscrit dans un contexte où la CEDEAO, après plus de 50 ans d'existence, doit répondre aux défis contemporains de la sous-région, marquée par la montée du terrorisme, les inondations récurrentes, l'immigration



clandestine et d'autres crises humanitaires. La présidente a insisté sur la nécessité d'une réforme accélérée des objectifs et du fonctionnement de l'institution, notamment en matière de démocratie et de gouvernance. L'accent est mis sur l'adoption du budget comme outil clé pour redéfinir les priorités et garantir une gestion plus rationnelle des ressources, avec une attention particulière pour les secteurs prioritaires comme la paix, la sécurité, les interventions humanitaires et la santé. Des commissions ad hoc ont été mises en place pour examiner les activités du Parlement et proposer des mesures de rationalisation. Ces réformes budgétaires visent à optimiser l'allocation des ressources face aux contraintes économiques tout en répondant aux attentes des populations de la sous-région. Cette session extraordinaire se tient à un moment charnière pour la CEDEAO, une organisation régionale regroupant 15 États membres d'Afrique de l'Ouest. La région est en proie à des défis sécuritaires croissants, notamment les attaques terroristes et l'extrémisme violent qui déstabilisent plusieurs pays. En outre, la CEDEAO doit faire face à des

problèmes structurels, tels que la gestion des flux migratoires, les catastrophes naturelles récurrentes et la lenteur dans la mise en œuvre de certains protocoles communautaires. Les initiatives récentes, telles que les réunions délocalisées des commissions mixtes, témoignent de la volonté du Parlement de rester en phase avec les réalités du terrain. Ces réunions, organisées dans différents pays membres, ont permis de traiter des enjeux cruciaux tels que la gestion des déchets plastiques, la libre circulation des personnes, et l'amélioration des services de santé et d'éducation dans l'espace CEDEAO. Cette session extraordinaire représente donc une opportunité pour les législateurs de la CEDEAO de redéfinir les priorités de l'institution et de renforcer son rôle face aux crises actuelles. La présidente Hadja Mémounatou Ibrahima a ainsi rappelé l'importance de réformes structurelles afin que la CEDEAO continue de remplir sa mission de promotion de la paix, de la sécurité et du développement dans la sous-région.



Togo

Démarrage d'une opération de recensement des réserves administratives

Au Togo, une campagne nationale de recensement des réserves administratives a débuté lundi 23 septembre 2024. La première phase, prévue pour durer 2 semaines, concerne les 13 communes du District autonome du Grand Lomé.

L'opération va consister à identifier les terrains dont l'État est propriétaire pour ensuite assurer leur sécurité. En recensant ces réserves administratives, l'exécutif espère clarifier les limites de ces domaines, tout en empêchant la spéculation foncière ou l'occupation illégale. En effet, ces terrains publics représentent une ressource stratégique et essentielle pour la réalisation de projets publics comme des écoles, des hôpitaux ou encore des routes, souligne le ministère chargé de l'administration territoriale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à optimiser l'utilisation des terres publiques afin



de répondre à une demande croissante d'infrastructures, dans un contexte d'urbanisation rapide dans la capitale notamment. Elle intervient à un moment où la gestion des terres au Togo constitue un réel défi car étant source de nombreux conflits. Pour limiter les conflits et améliorer la gestion foncière,

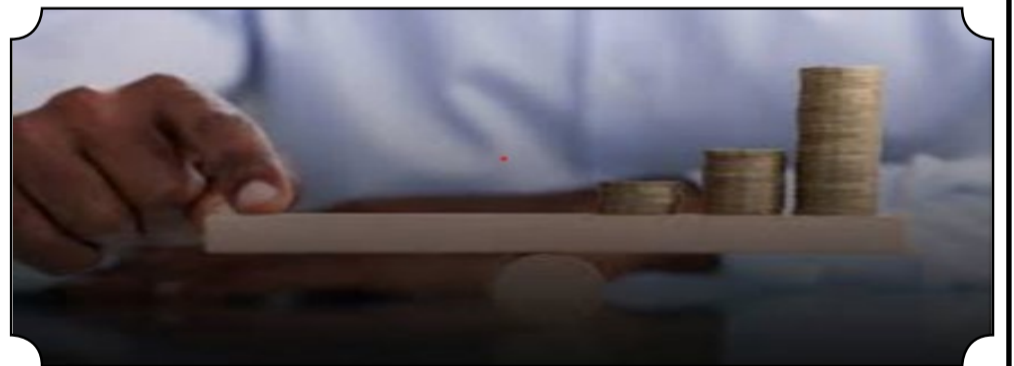
l'attribution d'un Numéro Unique Parcelaire (NUP) à chaque parcelle dans le pays a démarré depuis le 1er août dernier. Porté par l'Office Togolais des Recettes (OTR) dans le cadre des réformes, ce système vise à simplifier et moderniser les procédures foncières.

Avec Togo First

Microfinance au Togo

Près de 400 milliards d'encours de crédits au premier semestre 2024

Au Togo, l'encours des crédits du secteur des microfinances a atteint près de 400 milliards FCFA (395,697 milliards FCFA) à fin juin 2024, en augmentation de 13,3 % par rapport à la même période de l'année précédente, selon des données partagées par la Direction de la Microfinance (DMF) du ministère de l'Économie et des Finances, vendredi 20 septembre dernier, en marge d'une rencontre organisée par l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés (APSPD-Togo).



Cette progression sur le premier semestre de l'année serait le signe d'un regain de confiance des populations dans les systèmes financiers décentralisés (SFD). En parallèle, le nombre d'adhérents a connu une hausse de 8,1 % par rapport à 2023, atteignant près de 4,2 millions de clients. Une expansion

qui s'est également traduite par la création de nouveaux points de service, portant désormais à 625 le nombre total, en légère hausse de 0,5 %. Cependant, des défis persistent malgré cette progression générale, comme la dégradation du portefeuille des SFD, affectant ainsi la rentabilité du secteur. La DMF a également souligné des fai-

blesse structurelles telles que l'insuffisance des fonds propres et des systèmes d'information inadéquats. Des dysfonctionnements qui appellent à des mesures correctives, de la part de l'autorité régulatrice, pour stabiliser le secteur et sécuriser les transactions.

Avec Togo First

Source : FMI, World economic outlook, dernières données disponibles ; (e) estim. Le Togo en chiffres ; Organisation mondiale du commerce (OMC), dernières données disponibles

Principaux pays partenaires du Togo		Principaux fournisseurs (2020)	
Principaux clients (% des exportations)	2020	Principaux fournisseurs (% des importations)	2020
Burkina Faso	13,2	Chine	20,3
Mali	13,0	France	8,6
Bénin	10,0	Inde	7,5
Niger	8,5	Chine	5,6
Ghana	8,1	Japon	4,3
Inde	7,5	Nigeria	3,6
Côte d'Ivoire	6,4	Allemagne	3,5

Indicateurs du commerce extérieur					
	2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (% du PIB)	66,9	58,1	56,7	54,4	52,9
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-965	-644	-782	-757	n/a
Balance commerciale (services inclus) (millions USD)	-822	-502	-626	596	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	1,0	-11,4	5,3	1,4	0,8
Exportations de biens et services (croissance annuelle en %)	6,7	-0,7	2,0	2,1	-4,7
Importations de biens et services (% du PIB)	40,0	32,9	32,7	31,3	31,1

Profil commercial					
	2016	2017	2018	2019	2020
Valeurs du commerce extérieur					
Importations de biens (millions USD)	2 382	1 878	2 136	2 492	2 166
Exportations de biens (millions USD)	1 290	1 016	1 080	1 455	1 088
Importations de services (millions USD)	387	427	464	447	407
Exportations de services (millions USD)	530	531	589	576	451

Solaire courant externe (en % du PIB)					
	2016	2017	2018	2019	2020
Solaire courant externe (en % du PIB)	-3,3 %	-5,9 %	-1,1 %	-1,7 %	FMI
Réserves de change zone UEMOA (en équivalent mois d'importations de biens et services)	5,8	5,3	4,5	4,5	FMI

Opinion

Libérer le potentiel de l'IA pour tous

Par Carme Artigas et James Manyika



NEW YORK - Comme la machine à vapeur et l'électricité, l'intelligence artificielle est une technologie transformatrice et fondamentale. Si elle est développée à son plein potentiel, l'IA peut créer des opportunités pour les personnes du monde entier, permettre aux entreprises, petites et grandes, de stimuler la croissance économique, de faire progresser la science et d'aider l'humanité à faire des progrès significatifs vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Mais pour réaliser le potentiel de l'IA, il faut s'attaquer aux risques, aux complexités et aux inégalités qui limitent actuellement l'accès à ses avantages. Tout d'abord, nous devons repenser nos approches de la coopération et de la gouvernance mondiales. Aujourd'hui, trop de pays sont exclus des discussions politiques essentielles. Notamment, comme nous le montrons dans un nouveau rapport, un échantillon des principaux efforts de gouvernance internationale de l'IA non liés aux Nations unies a révélé que seuls sept pays ont participé à chacun d'entre eux, tandis que 118 pays – principalement dans le Sud – n'ont pas été inclus. La communauté internationale peut et doit faire mieux.

Au cours de l'année écoulée, nous avons coprésidé l'Organe consultatif de haut niveau sur l'IA du Secrétaire général des Nations unies, un groupe de 39 personnes issues de gouvernements, de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire, représentant un large éventail de régions, de genres, de groupes d'âge et de disciplines. Ensemble, nous avons élaboré un ensemble de principes et de recommandations pour la gouvernance internationale de l'IA, afin de garantir que la technologie serve l'intérêt public en s'appuyant sur les droits de l'homme et le droit international. Afin de recueillir des points de vue et des voix divers, nous avons impliqué plus de 2 000 participants de toutes les régions, consulté plus de 1 000 experts, examiné 250 contributions écrites et organisé plus de 100 discussions virtuelles.

Comme nous l'expliquons dans notre rapport, nous pensons que la communauté internationale

a aujourd'hui une occasion unique de jeter les bases qui lui permettront d'exploiter le potentiel de l'IA, de remédier aux principales lacunes en matière de gouvernance et de capacités dans le cadre de son développement, de son déploiement et de son utilisation, et de créer un écosystème de l'IA plus équitable. À cette fin, notre rapport propose sept recommandations concrètes pour favoriser la coopération mondiale, combler les lacunes en matière de gouvernance et créer de nouveaux mécanismes permettant à tous les pays de bénéficier des avancées technologiques.

La trajectoire technique et sociale de l'IA fait toujours l'objet de vifs débats, même parmi les experts. C'est logique, étant donné que l'IA n'en est qu'à ses débuts et que ses capacités, ses applications et ses utilisations évoluent rapidement. Mais l'incertitude ne doit pas conduire à l'inaction. Au contraire, elle souligne la nécessité de mettre en place des garde-fous adaptables, capables d'évoluer avec la technologie et notre compréhension de celle-ci.

Les efforts de gouvernance doivent donc s'appuyer à la fois sur une expertise technique et sur des perspectives globales. Dans cette optique, notre première recommandation est d'établir un véritable groupe scientifique international sur l'IA, réunissant des experts de disciplines et d'horizons divers.

Ce groupe collaborerait avec des organisations et des initiatives mondiales pour collecter, analyser et promouvoir la recherche, et publierait un rapport annuel sur les capacités, les opportunités, les risques et les incertitudes liés à l'IA. En mettant en évidence les points d'accord et en identifiant les sujets qui nécessitent une étude plus approfondie, le rapport pourrait renforcer la transparence et éclairer les débats politiques et la prise de décision. Le groupe d'experts pourrait également mener des enquêtes ciblées sur des questions spécifiques, telles que la manière dont l'IA pourrait être utilisée pour découvrir de nouveaux matériaux ou traiter des maladies négligées.

Outre le partage des connaissances, de nombreux pays ont besoin d'un meilleur accès aux ressources essentielles de l'IA, telles que la puissance de calcul, des ensembles de données de formation inclusifs et représentatifs, des talents qualifiés et un cadre mon-

dial de données. À cette fin, nous recommandons la création d'un fonds mondial pour l'IA afin de soutenir le partage des données, de mettre en place une infrastructure numérique, de favoriser les écosystèmes locaux d'IA et d'encourager l'esprit d'entreprise.

Nous proposons également de créer un réseau de développement des capacités en matière d'IA afin d'élargir l'accès mondial aux talents et à l'expertise et de progresser dans la réalisation des ODD. Pour garantir la normalisation, l'alignement réglementaire et des approches coordonnées en matière d'éthique et de sécurité, nous recommandons d'établir un échange de normes sur l'IA et un forum politique inclusif pour les discussions sur la gouvernance de l'IA. Ces initiatives s'appuieraient sur le travail des agences des Nations unies et d'autres efforts internationaux, en promouvant l'interopérabilité et la collaboration transfrontalière.

Une coordination efficace sera essentielle. Pour ce faire, nous proposons la création d'un bureau de l'IA, petit et agile, qui relèverait directement du secrétaire général des Nations unies. Ce bureau agirait comme une plaque tournante, reliant et intégrant diverses initiatives institutionnelles. En reliant les efforts menés par les organisations régionales et d'autres parties prenantes, il pourrait réduire les coûts de coopération et rationaliser l'action collective.

La mise en place de ces structures institutionnelles peut ouvrir la voie à une approche plus inclusive de la gouvernance de l'IA. Cette approche est essentielle pour empêcher l'émergence d'une « fracture de l'IA » pour élargir l'accès mondial à l'éducation et aux soins de santé, et pour libérer tout le potentiel des technologies émergentes.

S'il est essentiel de se prémunir contre les dommages et les abus potentiels de l'IA, il est tout aussi important de saisir les opportunités que la technologie crée pour atteindre les ODD, favoriser les percées scientifiques et alimenter la croissance économique. Pour concrétiser ces avantages, il faudra instaurer la confiance, améliorer la communication et développer les capacités dans de nombreux secteurs – des domaines dans lesquels les Nations unies sont particulièrement bien placées pour faciliter la coopération. Nous espérons que notre rapport déclenchera une conversation mondiale urgente sur la façon dont l'IA peut contribuer à créer un avenir plus durable et plus inclusif pour tous.

Carme Artigas, ancienne secrétaire d'État espagnole à la numérisation et à l'intelligence artificielle, est coprésidente de l'Organe consultatif de haut niveau des Nations unies sur l'intelligence artificielle. James Manyika, président de la recherche, de la technologie et de la société chez Google et Alphabet, est coprésident de l'organe consultatif de haut niveau des Nations unies sur l'intelligence artificielle.

Copyright : Project Syndicate, 2024.
www.project-syndicate.org

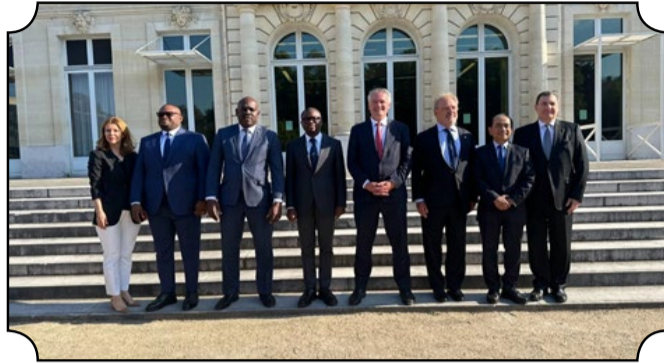
Développement équitable

Le Bénin, pionnier de la fiscalité mondiale

Le Bénin marque un tournant majeur dans la lutte contre l'évasion fiscale internationale ! Sous la conduite de Romuald Wadagni, Ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances, le pays se distingue parmi les neuf premiers à signer la Convention multilatérale sur la règle d'assujettissement à l'impôt (RAI) du Pilier Deux, au siège de l'OCDE-OCDE.

● Wilson Lawson

Cette avancée stratégique vise à instaurer un système fiscal plus équitable, notamment pour les pays africains, en s'attaquant à l'érosion des bases fiscales causée par les multinationales. Selon l'OCDE, cette réforme pourrait générer jusqu'à 220 milliards de dollars de recettes fiscales supplémentaires pour le continent africain. Mr. Wadagni a souligné la nécessité de réévaluer la classification des risques pays, afin de garantir que ces nouvelles ressources soient utilisées pour le développement durable de notre pays et non uniquement pour rembourser des intérêts excessifs. Le Bénin démontre une fois de plus sa capacité à s'adapter et à innover dans un environnement économique mondial en mutation, consolidant ainsi sa position de partenaire privilégié pour les investisseurs internationaux. Le 19 septembre 2024, la communauté internationale a franchi une nouvelle étape concrète en vue d'assurer un système fiscal international plus équitable et plus efficace, notamment pour les pays en développement, en renforçant davantage l'imposition minimale mondiale grâce à la mise en œuvre de la nouvelle règle d'assujettissement à l'impôt au titre du Pilier Deux. Neuf juridictions ont signé une nouvelle convention multilatérale qui permettra aux premiers pays adhérents de



mettre rapidement en œuvre la nouvelle règle d'assujettissement à l'impôt relevant du Pilier Deux. La règle d'assujettissement à l'impôt au titre du Pilier Deux (RAI) a été approuvée par consensus par les membres du Cadre inclusif OCDE/G20 sur le BEPS, qui ont également adopté une Convention multilatérale visant à faciliter la mise en œuvre de la règle d'assujettissement à l'impôt au titre du Pilier Deux (Convention multilatérale sur la RAI), d'application facultative, afin de permettre une mise en œuvre rapide et efficace de la règle. La règle d'assujettissement à l'impôt garantit un niveau minimum d'imposition des paiements transfrontaliers concernés et est conçue pour éviter les situations dans lesquelles un revenu est imposé à des taux très faibles ou n'est pas imposé du tout en raison de différences entre régimes fiscaux nationaux. Les membres du Cadre inclusif qui appliquent des taux nominaux d'impôt sur les sociétés inférieurs à 9 % sur les revenus visés par la RAI se sont engagés à implémenter la RAI dans les conventions

bilatérales qu'ils concluent avec des pays en développement membres du Cadre inclusif si ceux-ci le leur demandent. La RAI permet aux pays en développement de « récupérer l'impôt » à l'égard de certaines catégories de revenus dès lors que ces revenus sont imposés à un taux nominal inférieur au taux minimum de 9 % prévu par la RAI, et que les droits d'imposition nationaux ont été cédés en application d'une convention. La RAI fait partie d'un ensemble de règles visant à garantir que les entreprises multinationales sont soumises à un impôt minimum mondial. La RAI complète et a priorité sur les autres règles convenues dans cet ensemble. Elle a pour but d'aider les pays en développement membres du Cadre inclusif à protéger leur base d'imposition. Plus de 70 pays en développement membres du Cadre inclusif sont éligibles à demander l'inclusion de la RAI dans leurs conventions conclues avec d'autres membres du Cadre inclusif, conformément à l'engagement convenu sur la RAI.

Côte d'Ivoire

Pathé Cap Sud a intégré le portefeuille pub de Canal+ Advertising

Après plusieurs années d'attente, le cinéma Pathé Cap Sud a été lancé en avril 2024 à Abidjan. Devenu l'une des salles les plus appréciées du pays, le complexe présente un potentiel publicitaire intéressant pour les annonceurs locaux.

En Côte d'Ivoire, Canal+ Advertising peut désormais promouvoir ses clients sur les espaces publicitaires du complexe cinématographique Pathé Cap Sud, dans le cadre d'un partenariat exclusif. « Ce partenariat avec l'un des cinémas les plus fréquentés d'Abidjan marque une nouvelle ère pour les campagnes publicitaires, offrant des opportunités inédites pour capter l'attention des spectateurs dans un environnement captivant » a commenté la régie publicitaire dans un commu-



niqué. Il faut rappeler que le groupe Vivendi qui possède Canal+ possède également le réseau de salles de cinéma CanalOlympia en Afrique francophone. Pour le moment, il n'y en a pas en Côte

d'Ivoire. Le partenariat avec Pathé Cap Sud permet donc à Canal+ Advertising de proposer à ses clients un moyen de toucher les cinéphiles.

Avec Agence Ecofin

Marché financier

4 Etats de l'UEMOA lèvent 242 millions \$ sur le marché des titres publics

Ces Etats ont racheté 41 milliards FCFA (69,5 millions \$) de dettes, la semaine dernière sur le marché des titres publics organisé par UMOA-Titres. Le marché continue de soutenir les Etats avec des émissions régulières, bien que les rendements exigés par les investisseurs régionaux restent hauts.

Du 17 au 20 septembre 2024, 4 Etats de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont mobilisé 143 milliards FCFA (242 millions \$) via des émissions de titres publics. Le Sénégal, le Mali, la Guinée-Bissau et la Côte d'Ivoire ont levé ces fonds afin de répondre à leurs besoins de trésorerie immédiats et à moyen terme. Simultanément, la Côte d'Ivoire a aussi procédé à un rachat de dette publique de 41,1 milliards FCFA.

Guinée-Bissau : 11 milliards FCFA levés, rendements records

Le 17 septembre, la Guinée-Bissau, initialement à la recherche de 10 milliards FCFA via des bons assimilables du Trésor (BAT), a finalement récolté 11 milliards FCFA. Le pays a bénéficié d'une forte demande, avec un taux de couverture de 147,64 %. Mais c'est le rendement offert, notamment celui des bons à 364 jours, qui a marqué les esprits en atteignant 10,30 %, un niveau rarement observé dans la région, comparable à ceux des opérations du Niger.



Côte d'Ivoire : Emission et rachat simultanés

Le même jour, la Côte d'Ivoire a levé 62,9 milliards FCFA en bons et obligations assimilables du Trésor (BAT et OAT), avec des maturités allant de 28 jours à 3 ans. Les rendements moyens pondérés oscillent entre 6,03 % et 7,64 %. En parallèle, l'Etat ivoirien procédait au rachat de BAT à court terme pour un montant de 41,1 milliards FCFA sur des titres ayant des maturités résiduelles comprises entre 9 et 70 jours. L'opération a été couronnée de succès, avec des rendements allant de 2,74 % à 3,87 %.

Mali : 25,1 milliards FCFA levés

Le 18 septembre, le Mali se préparait à lever 25 milliards FCFA et, grâce à un taux de couverture de 115,27 %, il a retenu 25,1 milliards FCFA. Le rendement moyen des

bons à 140 jours a atteint 8,84 %, tandis que les obligations à trois ans affichaient 9,38 %.

Sénégal : 44 milliards FCFA retenus

Deux jours plus tard, le 20 septembre, c'était au tour du Sénégal de clôturer la semaine avec une adjudication sursouscrite, avec un taux de couverture de 255,78 % pour un objectif initial de 40 milliards FCFA. Au final, 44 milliards FCFA ont été retenus. Les obligations à trois ans ont offert un rendement moyen pondéré de 7,85 %. Pour la semaine du 23 au 27 septembre, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Niger se positionnent déjà sur le marché des titres publics, avec respectivement 135 milliards FCFA, 30 milliards FCFA et 20 milliards FCFA en jeu. Soit au total 185 milliards FCFA.

Avec Agence Ecofin

Partenariat USA-Sénégal

Une collaboration stratégique pour booster les télécoms et le numérique
Les États-Unis et le Sénégal renforcent leur coopération dans les secteurs des télécommunications et du numérique, des domaines essentiels pour le développement économique et l'innovation technologique.

En septembre 2024, une rencontre stratégique s'est tenue entre Michael Raynor, l'ambassadeur des États-Unis au Sénégal, et Alioune Sall, ministre sénégalais de la Communication. Au cœur des discussions, la nécessité de tirer parti des technologies émergentes pour stimuler la transformation numérique au Sénégal et améliorer l'infrastructure des télécommunications. Les télécoms et le numérique sont des secteurs critiques pour l'avenir du Sénégal, et cette coopération avec les États-Unis s'inscrit dans une volonté de moderniser les systèmes existants et de faciliter l'accès aux services numériques pour tous. Un des objectifs est d'explorer des solutions pour connecter les zones rurales, souvent laissées pour compte dans le développement des infrastructures numériques,

tout en augmentant l'efficacité des services publics grâce à l'innovation technologique. Un exemple concret de cette collaboration est l'initiative YTAX, soutenue par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), qui permet une collecte d'impôts plus efficace dans plusieurs municipalités sénégalaises. Cette technologie a permis d'augmenter considérablement les recettes fiscales locales, ouvrant ainsi la voie à de futurs projets pour renforcer la transparence et l'efficacité administrative. L'amélioration des processus fiscaux n'est qu'un des nombreux bénéfices potentiels de la numérisation des services publics. La rencontre a également exploré des pistes de coopération dans le développement d'un écosystème de startups technologiques

au Sénégal. Le pays cherche à attirer des investissements étrangers, notamment américains, pour soutenir les jeunes entreprises qui se spécialisent dans les solutions numériques, l'intelligence artificielle, et l'Internet des objets (IoT). Les États-Unis, forts de leur expérience dans ces secteurs, représentent un partenaire idéal pour accompagner le Sénégal dans cette transformation. Enfin, l'ambassadeur Michael Raynor a souligné l'importance de créer un environnement propice à l'innovation, où les politiques gouvernementales soutiennent la croissance des entreprises technologiques. La collaboration entre les deux pays pourrait se concrétiser par des partenariats public-privé, favorisant ainsi l'émergence d'une économie numérique dynamique.

Avec afriqueitnews.com



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mercredi 25 septembre 2024

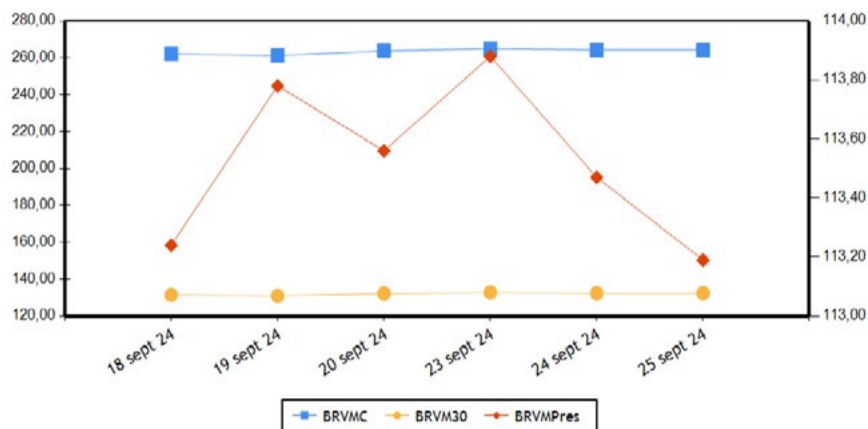
N° 183

BRVM COMPOSITE	264,25
Variation Jour	0,01 %
Variation annuelle	23,39 %

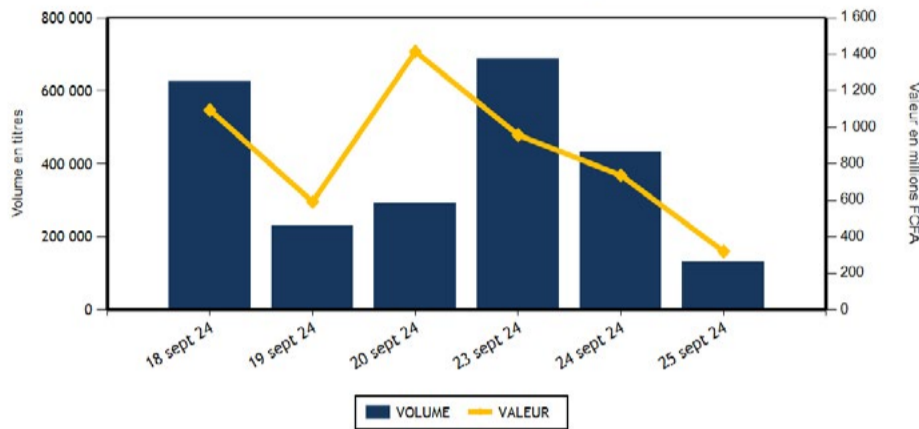
BRVM 30	132,46
Variation Jour	0,00 %
Variation annuelle	22,82 %

BRVM PRESTIGE	113,19
Variation Jour	-0,25 %
Variation annuelle	11,55 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	9 591 928 860 824	0,01 %
Volume échangé (Actions & Droits)	130 534	-67,77 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	320 479 879	-32,98 %
Nombre de titres transigés	42	-2,33 %
Nombre de titres en hausse	14	-6,67 %
Nombre de titres en baisse	13	0,00 %
Nombre de titres inchangés	15	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 517 372 346 922	0,00 %
Volume échangé	0	-100,00 %
Valeur transigée (FCFA)	0	-100,00 %
Nombre de titres transigés	0	-100,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	0	-100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 320	7,16 %	22,11 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	17	6,25 %	-10,53 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	630	3,28 %	32,63 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	650	3,17 %	-22,62 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	860	2,99 %	8,86 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	520	-7,14 %	-37,35 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	2 405	-3,80 %	80,83 %
PALM CI (PALC)	4 620	-3,75 %	-31,56 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	6 165	-3,45 %	2,75 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 705	-3,13 %	15,59 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	113,19	-0,25 %	11,55 %	22 441	162 144 885	8,32
BRVM-PRINCIPAL	36	129,16	-0,04 %	24,24 %	108 093	158 334 994	12,41

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	113,55	0,04 %	12,39 %	9 455	38 895 975	18,14
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	725,21	-0,11 %	36,45 %	14 909	109 712 895	10,13
BRVM - FINANCES	15	98,48	0,27 %	13,96 %	70 945	113 064 054	5,62
BRVM - TRANSPORT	2	330,96	0,00 %	0,00 %	14 008	18 860 230	4,29
BRVM - AGRICULTURE	5	169,05	-0,92 %	4,64 %	8 293	22 381 340	12,22
BRVM - DISTRIBUTION	7	340,72	0,09 %	3,81 %	12 858	17 518 520	41,12
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	882,23	0,70 %	-20,55 %	66	46 865	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,45
Taux de rendement moyen du marché	8,34
Taux de rentabilité moyen du marché	9,97
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	153
Volume moyen annuel par séance	399 357,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 163 622 879,61

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	3,27
Ratio moyen de satisfaction	11,24
Ratio moyen de tendance	344,33
Ratio moyen de couverture	29,04
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	3,82
Nombre de SGI participantes	31

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = Moyenne des PER des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'État

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Commerzbank

UniCredit devient premier actionnaire

La deuxième banque italienne a annoncé ce lundi avoir acquis 11,5% du capital de Commerzbank, en plus des 9% déjà en sa possession. UniCredit, qui possède désormais 21% du capital de la banque, souhaite même monter à 29,9%. L'italien fait toutefois face à la méfiance de l'Etat allemand.

UniCredit avance ses pions. Ce lundi, la deuxième banque italienne a annoncé avoir acquis, via des instruments financiers, 11,5% supplémentaires du capital de Commerzbank. En prenant en compte les parts qu'UniCredit détenait déjà dans sa concurrente allemande, la position globale de la banque italienne s'élève désormais à environ 21%, a-t-elle précisé. Sollicitée, Commerzbank n'a pas souhaité faire de commentaire pour le moment sur la hausse de la participation d'UniCredit. UniCredit a toutefois précisé que sa nouvelle acquisition était encore suspendue au feu vert de la BCE à la montée au-dessus de 10% du capital de Commerzbank, une formalité qui devrait lui permettre de devenir son premier actionnaire devant l'Etat allemand. Les investisseurs n'ont pas forcément apprécié cette annonce puisque le cours d'UniCredit reculait de 2% à 37,24 euros à Milan vers 14 heures, tandis qu'à Francfort, Commerzbank cédait 0,38% à 15,62 euros. Au même moment, le principal indice paneuropéen, le Stoxx



600 augmentait de 0,19%. La banque avait surpris les marchés en annonçant il y a une dizaine de jours l'acquisition de 9% de Commerzbank. Pour rappel, l'Etat allemand avait vendu, mardi dernier, 53 millions d'actions de Commerzbank, soit 4,5% du capital du groupe, pour 702 millions d'euros à UniCredit.

UniCredit veut monter jusqu'à près de 30%

L'acteur italien a déjà beaucoup dépensé pour son homologue allemande, mais il ne compte pas s'arrêter là. UniCredit a confirmé qu'elle avait demandé l'autorisation à la Banque centrale européenne (BCE) de porter sa participation jusqu'à 29,9%. « Le règlement physique des nouveaux instruments

financiers ne pourra avoir lieu qu'après l'obtention des approbations requises », écrit UniCredit dans une note. Pour la suite, toutes les options sont désormais sur la table : la banque italienne assure avoir « toute flexibilité (afin de) conserver (sa participation) la vendre (ou alors) l'augmenter ultérieurement ». Les décisions seront prises en tenant compte « des discussions avec Commerzbank, son conseil d'administration et son conseil de surveillance et, plus généralement, toutes les parties prenantes en Allemagne », affirme UniCredit. « Il existe un important potentiel de création de valeur qui peut être tirée de Commerzbank, soit dans un scénario autonome, soit au sein d'UniCredit », au « bénéfice de l'ensemble de l'Allemagne », relève la banque italienne. (Avec agences)

États-Unis

Le gouvernement américain poursuit Visa pour infraction à la concurrence

Le ministère américain de la Justice a annoncé mardi des poursuites contre l'émetteur de carte de paiement Visa pour pratiques anticoncurrentielles aux États-Unis.

Dans cette plainte déposée devant un tribunal de New York, les autorités américaines accusent Visa d'abuser de sa position dominante pour imposer des accords d'exclusivité aux banques et aux commerçants et de « maintenir son monopole » en concluant des accords de non-concurrence avec des rivaux potentiels. Ces pratiques ont créé « un marché dans lequel Visa a illégalement acquis le pouvoir d'exiger des frais qui dépassent de loin ce qu'elle pourrait obtenir dans un marché compétitif », a déclaré le ministre de la Justice, Merrick Garland, lors d'une conférence de presse. « Les commerçants et les banques répercutent ces coûts sur les consommateurs, soit en augmentant les prix soit en réduisant la qualité ou le service. Par conséquent, le comportement illégal de

Visa n'affecte pas seulement le prix d'une chose, mais le prix de pratiquement tout », a-t-il ajouté.

«Faux choix»

L'entreprise basée à San Francisco (ouest) contrôle plus de 60% des transactions par carte de débit aux États-Unis, sur lesquelles elle prélève des frais de plus de 7 milliards de dollars par an, selon le ministère de la Justice. « Visa a arraché une série d'accords avec d'importants commerçants, des banques qui délivrent des cartes de débit et autres acteurs clés du secteur », a souligné une haute responsable de la section antitrust du ministère de la Justice, Doha Mekki. « Ces accords ont placé les commerçants qui pourraient envisager de traiter avec un concurrent moins cher face à un faux choix : choisir Visa ou s'exposer à des frais ruineux sur chaque transaction

avec Visa », a-t-elle affirmé. « Beaucoup d'Américains dépendent entièrement des cartes de débit, en particulier les plus jeunes ou les moins fortunés qui ne peuvent pas obtenir de carte de crédit ou préfèrent ne pas les utiliser », a souligné de son côté le numéro 3 du ministère, Benjamin Mizer.

«Poursuites infondées»

L'entreprise a réagi dans un communiqué de sa conseilère juridique, Julie Rottenberg. « Ces poursuites sont infondées et nous nous défendons vigoureusement », a-t-elle déclaré. « Quand les entreprises et les consommateurs choisissent Visa, c'est pour notre réseau sûr et fiable, notre protection contre la fraude sans équivalent dans le monde et la qualité de notre service », a-t-elle assuré.

(AFP)

L'éco en bref

Dettes : l'OCDE appelle à augmenter la fiscalité sur le patrimoine

Devant le creusement des dettes publiques à travers la planète, l'OCDE appelle à augmenter la fiscalité sur le patrimoine parmi plusieurs recommandations, afin de retrouver des marges de manoeuvre face à de futures « chocs ». La dette publique mondiale s'est envolée ces

dernières années, aggravée par la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine, pour atteindre un record de 97'000 milliards de dollars en 2023, selon un rapport des Nations Unies publié en juin, soit un quasi-doublement depuis 2010. Côté recettes, l'OCDE suggère aux Etats d'adopter des mesures pour supprimer les dépenses fiscales qui sont

source de distorsions et accroître les recettes provenant des impôts indirects, des taxes environnementales et des impôts sur le patrimoine dans de nombreux pays. La fiscalité sur le patrimoine revient régulièrement dans les débats internationaux sur fond de très forte progression de la richesse des plus fortunés à la faveur d'une envolée des cours boursiers ces dernières années. La taxation des plus riches est notamment envisagée par la candidate à la présidentielle américaine Kamala Harris, ou encore par le nouveau gouvernement en France, confronté à un dérapage du déficit.



France : les fermetures d'usines progressent plus que les ouvertures

Les annonces de cessations d'activité dans l'industrie et l'énergie ont progressé plus vite que celles des ouvertures d'usines nouvelles au premier semestre en France, même si ces dernières restent plus nombreuses, a indiqué

dimanche le cabinet spécialisé Trendeo. De janvier à juin, Trendeo a recensé 61 annonces de fermetures d'usines ou d'ateliers de plus de 10 salariés, une hausse de 9% par rapport aux six premiers mois de 2023, alors qu'il a comptabilisé 79 annonces d'ouvertures de sites

industriels nouveaux, un recul de 4% par rapport au premier semestre 2023, a indiqué à l'AFP Yves Cousquer le fondateur de Trendeo, dont l'étude régulière est l'un des baromètres du suivi des efforts de réindustrialisation du pays.

Google dépose plainte contre Microsoft

Google dépose plainte contre Microsoft devant la Commission européenne pour pratiques anticoncurrentielles sur le cloud. Nous pensons que cette action auprès du régulateur est la seule façon de mettre un terme au verrouillage pratiqué par Microsoft, de permettre aux clients d'avoir un choix et de créer des conditions de marché équitables pour les concurrents », a indiqué Amit Zavery, directeur général et vice-président de la plateforme Google Cloud, lors d'une confé-

rence de presse. Les entreprises qui disposent du logiciel d'exploitation Windows Server de Microsoft et qui



souhaitent le faire fonctionner sur une autre plateforme « cloud » que celle de Microsoft comme Google Cloud ou AWS, le « cloud » d'Amazon, doivent faire face à des coûts exorbitants, qui peuvent

atteindre une majoration de prix de 400%, et à « une limitation des correctifs de sécurité », selon Google. La Commission européenne, chargée du respect de la concurrence dans l'UE, qui a déjà sanctionné à plusieurs reprises Microsoft pour pratiques anticoncurrentielles, a aussi ouvert une enquête en juillet 2023 sur le groupe de Redmond, soupçonné d'avoir abusé de sa position dominante dans les logiciels pour favoriser l'essor de Teams, son application de visioconférence, au détriment de ses concurrents.

Le FMI se dit prêt à discuter avec le nouveau président du Sri Lanka

Le Fonds monétaire international (FMI) est prêt à discuter avec le nouveau président de gauche du Sri Lanka du plan d'aide controversé de 2,9 milliards de dollars (2,5 milliards de francs) signé en 2023, a indiqué mardi un porte-parole. Marxiste de formation mais largement reconverti à l'économie de marché depuis, Anura Kumara

Dissanayake, investi lundi, souhaite renégocier cet accord, qui a imposé à son pays une cure d'austérité brutale et très impopulaire. « Nous nous réjouissons de bientôt travailler avec le président Dissanayake et son équipe pour confirmer les progrès déjà difficilement réalisés », a déclaré un porte-parole de l'institution. « Nous discuterons dès que possible le calendrier de la 3e évalua-

tion du programme soutenu par le FMI avec le nouveau gouvernement », a-t-il ajouté. Le Sri Lanka a connu en 2022 la plus grave crise économique de son histoire, qui l'a notamment contraint à faire défaut sur sa dette publique alors évaluée à 46 milliards de dollars. Les manifestations contre les pénuries et l'inflation avaient provoqué la chute du président Gotabaya Rajapaksa.

Sélection AFP & REUTERS

Liste des événements à caractère économique de 2024

EVENEMENTS	PERIODES	LIEUX / CONTACTS	ORGANISATEURS
1 ^{ère} édition du Forum Economique et Culturel des Africains Francophones de l'Amérique (FECAF 2024)	15 au 17 août 2024	New-York (USA) +1 (347) 908-1527/ + 1(845)288-0858 (+225) 27 22216 801	Obled Corporation 259 Wintrop St, Brooklyn NY11225 et Findeo (Côte d'Ivoire)
Forum d'Afreximbank	07 au 06 septembre 2024	Dakar Sénégal	Afreximbank et GIABA
Salon EMEC EXPO 2024	11 au 13 septembre 2024	Foire Internationale de CASABLANCA OFEC	
4 ^{ème} édition du Salon Africain de l'Education (SAED)	15 au 22 septembre 2024	Grande Esplanade de l'Hôtel de Ville de Yaoundé Email: saed@jusa.africa Tél : 670 361 082 / 690 621 036 / 620 241 133	La JUSA et ses Partenaires
Forum Investir en Guinée	18 septembre 2024 en ligne		
Forum Transport de la BAD	18 au 19 septembre 2024	Abidjan Côte d'Ivoire Sofitel Hôtel	
Nairobi : Africa Forum 2024	24 au 25 septembre 2024		BII Global
2 ^{ème} édition du Salon des Séniors	07 au 09 novembre 2024	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI-BENIN) +229 97 09 64 17 / +229 60 91 78 00 Email : leconomistbenin1@gmail.com www.leconomistebenin.com	L'Economiste du Bénin
Africa Financial Summit AFIS 2024	09 au 10 décembre 2024	Casablanca Maroc	Groupe Jeune Afrique

NB : Pour la publication de vos événements Foire, Salon, journées porte ouverte dans la présente rubrique, veuillez contacter le 60917800/69190880

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site web : www.leconomistebenin.com

HOROSCOPE finance

Bélier Vous aurez à faire face, dans les affaires, à un dossier particulièrement embrouillé ou hermétique. Votre intérêt sera de mettre tout en oeuvre pour y voir clair. La négligence dans ce cas pourrait entraîner des conséquences financières désastreuses.

Taureau Uranus en cet aspect vous invitera à la prudence dans les transactions commerciales, achats ou ventes, car on cherchera à vous tendre des pièges. Il vous aidera aussi à emporter une affaire importante ou avoir le dessus sur certains de vos concurrents ou rivaux en vous insufflant lucidité et sang-froid. Mais tout cela ne vous épargnera pas des luttes et d'interminables négociations.

Gémeaux Une affaire immobilière intéressante devrait se présenter aujourd'hui. Si vous êtes à la recherche d'un logement digne de vos rêves, vous pouvez envisager d'emménager bientôt. Ne laissez pas cette occasion vous passer sous le nez.

Cancer Les planètes vous promettent une chance certaine sur le plan financier. Mais vous devrez éviter de voir trop grand dans vos entreprises, car vous pourriez vous laisser aller à prendre des risques inutiles susceptibles d'entraîner de lourdes pertes. Chance accrue aux jeux de hasard tout au long de la journée ; tentez votre chance si vous voulez, mais n'engagez pas tout l'argent dont vous aurez un cruel besoin à la fin du mois.

Lion Profitez bien de cette journée pour vous attaquer à vos problèmes d'argent. Avec cet aspect de Saturne, vous gèrerez vos finances avec efficacité et vous viendrez à bout des difficultés.

Vierge Vu cet aspect de Mercure, vous ne devriez rencontrer ni des difficultés notables ni une chance exceptionnelle dans le domaine financier. Attention cependant à Pluton mal aspecté, dont la position dans votre Ciel pourra avoir pour conséquence de vous rendre extrêmement dépensier ; contrôlez vos envies de luxe !

Balance La présente ambiance planétaire va vous aider à améliorer votre situation financière. Jupiter vous vaudra le soutien de la chance. Uranus, lui, provoquera des événements imprévus, positifs pour la plupart. Si jamais Neptune déclenche une mauvaise surprise, ce qui est possible, Jupiter vous aidera à redresser la situation.

Scorpion Avec cet aspect de Jupiter, il y aura de fortes probabilités pour que vous soyez le favori de la chance dans le domaine financier. Cela dit, ne tentez pas le diable : ne vous précipitez pas dans un magasin d'informatique, de hi-fi ou une bijouterie sans réfléchir. Attendez d'avoir vu votre compte en banque s'arrondir avant de vous lancer dans des achats.

Sagittaire Sur le plan financier, il faudra vous attendre à une journée de vaches maigres, car Uranus en cet aspect non seulement ne vous concèdera aucune chance mais encore vous obligera à faire des dépenses tout à fait inattendues.

Capricorne Le Soleil et Mercure vont vous aider à bien gérer votre budget. Certes, vous ne pouvez pas compter sur ces deux astres pour vous valoir une longue période de chance et d'expansion, comme le feraient des planètes plus grosses et plus lentes. Il s'agira plutôt d'une période d'équilibre facile à vivre, pendant laquelle vous aurez l'art de dénicher les bonnes affaires tout en parvenant sans doute à faire quelques économies.

Verseau Si vous êtes sage et raisonnable, votre stabilité financière ne devrait poser aucun problème. Mais le serez-vous ? Poussé à la fois par Uranus et surtout par Mars, vous risquez, par des dépenses inconsidérées, de vous ruiner sans le moindre état d'âme !

Poisson L'influence négative de Neptune mal aspecté émoussera votre flair habituel en affaires. Fiez-vous donc à votre raisonnement plutôt qu'à votre instinct. Vous aurez aussi intérêt à demander conseil à des experts.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : Rue Entrepise de l'Union, en face de la Pharmacie des Roses - Agoè Téléssou
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE



AFRIQUE FORTUNE SARLU
Vivre serein dans une propriété sécurisée



Sise à Avedji carrefour Limousine, Lomé Togo
Tel : 91068288/ 90339292

Domaine d'intervention : Expertise juridique, gestion des successions, expertise foncière et immobilière, achat et vente d'immeubles, bâtiment et travaux publics, commerce général import-export.

Gestion rationnelle de l'énergie électrique

Les consommateurs appelés à dénoncer les actes de vandalisme à Kara

Un forum national de communication et de sensibilisation des consommateurs sur l'utilisation de l'énergie électrique a regroupé le lundi 23 septembre à Kara, les consommateurs des régions Centrale et Kara.

Le forum d'échanges et de sensibilisation est à l'actif de l'association des consommateurs du Togo (ATC) avec la collaboration de la compagnie énergétique électrique du Togo (CEET). Il a bénéficié du soutien financier du Mouvement Martin Luther King (MMLK) et de la Ligue des consommateurs togolais (LCT). Cette activité a porté sur le thème : « Les actions de communication pour une meilleure consommation de l'énergie électrique en vue de l'économie d'énergie et de la sécurité des personnes, des biens et des installations électroniques ».



s'est agi aussi d'informer davantage ces consommateurs sur la mise à jour des compteurs de prépaiement (cash power) afin de permettre à ces compteurs de continuer par fonctionner normalement au-delà du 24 novembre 2024, délai de rigueur. Les participants ont été éclairés sur les risques d'électrocution, d'incendie, d'échauffement et des dangers liés à une mauvaise installation électrique, ainsi que des actes de vandalisme et leurs conséquences qui affectent négativement les entreprises, services publics et autres. Ils ont également été conviés à la dénonciation des actes de vandalisme et à adopter des gestes simples contribuant à une utilisation rationnelle du courant à travers les conditions de sécurisation des installations électroniques, notamment l'usage du câble de qualité pour transiter de l'énergie d'un point A à un point B. Les consommateurs ont été invités à mettre à jour

leurs compteurs cash power et à migrer vers les nouveaux avant le 24 novembre 2024. Les mesures de sécurité à adopter en cas de choc d'électrisation (être électrisé) et de choc d'électrocution (être électrocuté), ainsi que le numéro vert : 8228 et N° Whasapp : 93 77 82 28 de la CEET, ont été aussi portés à la connaissance de l'assistance pour d'éventuelles dénonciations ou renseignements. M. Atemba Akara, membre de l'association ATC a souligné que ce forum est initié pour amener les consommateurs à mieux comprendre l'importance d'une bonne gestion, de la sécurisation et surtout de l'économie de l'énergie électrique tant dans les maisons que sur le lieu du travail. Il a exhorté les consommateurs à signaler les comportements malsains de certains individus véreux qui d'une manière frauduleuse piratent l'énergie.

Avec ATOP/BAK/TAL/BV

Amou/ éducation

L'association des anciens élèves du CEG Amou-oblo prime les meilleurs élèves aux examens passés

L'association des anciens élèves du CEG Amou-Oblo a offert des kits scolaires, aux meilleurs élèves de cet établissement aux différents examens de 2023-2024, le vendredi 20 septembre à Amou-Oblo.

Les primes ont été données à 36 meilleurs élèves au CEPD, BEPC, BAC 1 et 2. Elles sont composées de cahiers, des sacs, des stylos, des ensembles géométriques et des protèges. Outre ce don, trois nouveaux bacheliers ont reçu aussi des enveloppes financières de 50.000 FCFA pour leur permettre de faire aisément la rentrée universitaire. En remettant les kits aux bé-

néficiaires, le chargé de communication de l'association, Atsou Patrice a indiqué que leur geste vise à encourager l'excellence afin d'amener les apprenants à se donner totalement aux études. Selon lui, il s'agit pour les organisateurs d'aider les parents à mieux préparer la rentrée scolaire à leurs enfants. L'adjoint au maire de la commune Amou 2, Tchalla Kossi a félicité et encouragé l'asso-

ciation des anciens élèves pour avoir pensé à leurs petits frères et sœurs. Il a inscrit ce geste dans la promotion de l'éducation prônée par le chef de l'Etat dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025. M.Tchalla a remercié les enseignants et les parents pour tous ce qu'ils font pour l'épanouissement des enfants, relèves de demain.

Avec ATOP/AKA/DHK

Togo

« Le livre du mois » pour promouvoir la littérature

Dans le cadre des activités de promotion de la littérature togolaise, le ministère de la communication, des médias et de la culture, à travers la direction des bibliothèques et de la promotion littéraire (DBPL), met en œuvre une action de promotion de la littérature togolaise dénommée « Le livre du mois ».

Official communication from the Togolese Republic, Ministry of Communication, Media and Culture. It announces a literary promotion action for the month of September 2024, featuring a collection of stories titled 'La Genèse de toute chose, Contes Konkomba, Contes du Togo' by KATA Masin-Mba Simon. The event will be a literary cafe on Thursday, September 26, 2024, at 19h00 to 20h30 at the Goethe Institute in Lomé.

Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.

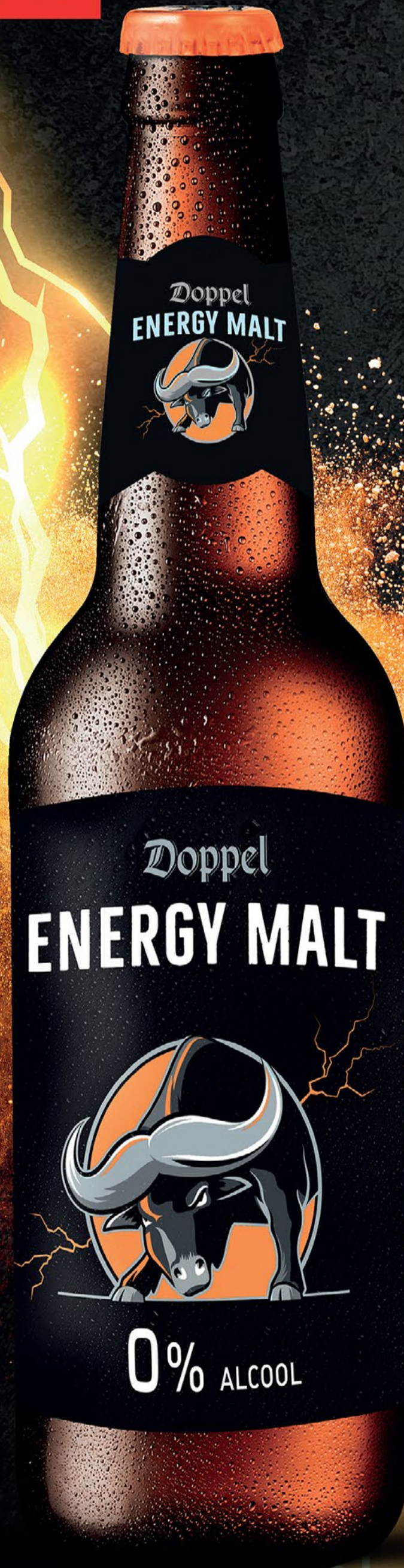
Le Togo en chiffres

Table with 4 columns: Indicateur, Unité, Valeur, et Commentaires. It lists various economic indicators for 2023, such as exports, imports, and production of goods.

NOUVEAU

Doppel

ENERGY MALT



0% ALCOOL
100% ENDURANCE

500
FCFA*

BOUTEILLE

33_{CL}

*Prix de vente conseillé



BB LOMÉ S.A.
LE LABEL QUALITÉ

www.bblobe.com

